

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité

Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE KOULIKORO
Cercle de Kati
Commune rurale de Sangarébougou

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE SANGAREBOUGOU

2007 - 2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Octobre 2007

I INTRODUCTION

Contexte et utilité du diagnostic dans le cadre du Programme National de Sécurité Alimentaire

La mise en œuvre du programme national de sécurité alimentaire à travers lequel la République du Mali a opté pour une gestion décentralisée de la sécurité alimentaire faisant de celle-ci un espace ouvert à tous les partenaires.

Ce programme et la traduction de la stratégie nationale de sécurité alimentaire, SNSA, adoptée en 2002 par le gouvernement du Mali, ce qui a conduit à l'adoption du cadre institutionnel en 2003, qui est conforme au processus de décentralisation et implique le niveau national, régional, local et communal.

Tous les acteurs doivent participer aux instances de concertation et de coordination prévues à ces niveaux.

Les défis et les enjeux de la stratégie nationale de sécurité alimentaire sont :

- Nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaine ;
- Asseoir la croissance des revenus ruraux sur une stratégie rapide du secteur agricole ;
- Affronter la diversité des crises alimentaires ;
- Intégrer la gestion de la sécurité alimentaire dans le processus de décentralisation et de la réforme de l'Etat ;

Cette stratégie nationale se fixe les objectifs suivants :

Objectifs généraux :

- Assurer les conditions d'une sécurité alimentaire structurelle durable et intégrée ;
- Améliorer la prévention et la gestion des crises alimentaires

Méthodologie :

Pour l'élaboration du plan de sécurité alimentaire, PSA, la démarche comprenant quatre étapes a été adoptée :

- L'étape de diagnostic
- L'étape de concertation
- L'étape de planification/programmation
- L'étape de validation/restitution

La première phase du diagnostic consiste à l'établissement d'une situation de référence ; connaître les potentialités et les contraintes de la collectivité, du milieu, des hommes, l'évolution de l'environnement.

Ce diagnostic a été fait suivant les quatre piliers de la sécurité alimentaire, à savoir :

- La disponibilité des aliments
- L'accès aux aliments
- L'utilisation des aliments
- La stabilité dans l'approvisionnement

L'analyse de la situation a consisté à l'énumération des potentialités, des contraintes et des solutions à envisager pour résoudre les problèmes.

L'étape suivante était celle de la planification, ce qui a consisté à faire un atelier qui a regroupé les services techniques, les partenaires au développement et les élus communaux.

Il s'agit là de revoir ensemble le diagnostic pour proposer une planification de l'ensemble des activités pour une durée de cinq ans.

L'étape de la concertation communautaire, élus, chefs de villages était celle qui a un caractère de sensibilisation des communautés. Elle a permis aussi de situer les citoyens de la commune en termes d'efforts à consentir pour financer ce plan de sécurité.

La dernière étape est celle de la restitution et validation par le conseil communal au cours d'une session ordinaire.

II PRESENTATION DE LA COMMUNE

2.1 Historique

Créer par la loi n°96-059 du 04 Novembre 1996 portant création des communes au Mali, la commune rurale de Sangarébourgou est issue de l'ex arrondissement de Kalabancoro, cercle de Kati, région de Koulikoro.

2.2 Situation géographique

La commune rurale de Sangarébourgou, avec une superficie de 20,60 km², est située à l'Ouest et au Nord par la commune I du District de Bamako, au Sud par la commune de Moribabougou, à L'Est par les communes de Dialokorodji et Safo.

2.3 Population

La commune rurale de Sangarébourgou à une population estimée à 20 180 habitants en 2001 selon le RACE les trois villages de la commune sont peuplés comme suit : Sangarébourgou (9 322 habitants), Seydoubougou (5 236 habitants) et Sarambourgou (5 626 habitants), qui est le chef lieu de la commune.

La population est répartie comme suit : 52 % des femmes, 48 % d'homme dont 49,5 % de moins de 18 ans et 50,5 % de plus de 18 ans.

La commune renferme la plupart des ethnies du Mali : Bambara, Peulh, Malinké, Sénoufo, Sonrhaï, Bobo, Dogon, Maures, Soninké etc.

La commune est un dortoir pour la population de Bamako. Les principales religions sont l'Islam (80 à 85 %), la religion Chrétienne et enfin l'Animisme qui tend vers la disparition. Les relations entre les religions sont bonnes.

2.4 Accessibilité

La commune rurale de Sangarébourgou, située à environ 12 Km du District de Bamako est d'accès facile en toute saison. Seulement en période hivernale, les routes sont difficilement praticables à cause des effets des eaux de ruissellement.

La commune est desservie journalièrement par les transports en commun (bus et mini bus).

2.5 Ressources naturelles

2.5.1 Relief : la commune rurale de Sangarébourgou a un relief peu accidenté composé de collines et des plaines. C'est une zone dont les collines occupent près d'un quart (1/4) de la superficie. C'est dans les plaines que sont installés les hommes avec toutes leurs infrastructures : habitats, écoles, centres de santé.

C'est dans les plaines également que serpentent les quelques voies. Sur les collines s'étendent les champs de mil, de maïs etc.

2.5.2 Climat : de par sa position géographique la commune rurale de Sangarébourgou appartient à la zone climatique que Bamako. Le climat est de type soudanien. L'année est divisée en deux saisons : une saison pluvieuse qui va de Mai à Mi Octobre et une saison sèche qui va de mi Octobre à Avril. La saison sèche est divisée en deux périodes : une période

froide qui dure trois mois avec des moyennes qui tournent autour de (Novembre 18,2°C ; Décembre 17,2°C ; Janvier 17,7°C) et une période chaude qui dure également trois mois avec des moyennes (Février 36,3°C ; Mars 38,9°C ; Avril 40,3°C) entre 1973 et 2002.

Les précipitations varient entre 500 et 1 200 mm par an. Ainsi il a été enregistré 1 157,4 mm en 1994 contre 722,6 en 1983 qui a été une année déficitaire¹.

Dans la commune rurale de Sangarébougou, le mois le plus chaud est le mois d'Avril avec une moyenne de 40,3°C entre 1973 et 2002 et le mois le plus froid est le mois de Décembre avec une moyenne de 17,2°C entre 1973 et 2002.

¹- DNM du Mali : Bulletin de la Station de Bamako 1973 – 2002.

2.5.3 Végétation : les données climatiques ont une grande influence sur la végétation qui est ici la savane sèche. Dans ce domaine nous avons un tapis herbacé très important, la dominance des arbustes et la faible présence de grands arbres comme espèces, on peut citer entre autres :

- Le baobab ou « zira » : (*Adansonia digitata*) très apprécié pour son fruit de pain de singe et ses feuilles utilisées dans l'alimentation et la médecine traditionnelle (anti-diarrhéique),

- Le néré ou « nèrè » : (*Parkia biglobosa*) dont le fruit est utilisé dans l'alimentation, alors que ces graines sont transformées et utilisées comme condiments pour relever le goût de la sauce.

- Le karité ou « si » : (*Vitellaria paradoxa*) son fruit est apprécié dans l'alimentation. Les noix de karité sont transformées en beurre de karité qui est très sollicité dans la médecine traditionnelle et dans l'alimentation aussi.

- Le zaban ou « zaban » : (*Saba senegalensis*) utilisé dans l'alimentation et dans la médecine traditionnelle.

- Le raisin sauvage ou « M'pekou » : (*Lannea microcarpa*). Son fruit est utilisé dans l'alimentation.

2.5.4 Hydrographie : aucun cours d'eau important ne traverse la commune. Cependant elle est ceinturée par le marigot de Nafadji qui la sépare de la commune I à l'Ouest et au Sud, le marigot de Seydoubougou.

Enfin, le marigot de Farakoba qui la sépare de la commune de Moribabougou.

Ces marigots coulent pendant l'hivernage seulement. Ils sont secs pendant la saison sèche. Mais pendant cette période leurs lits sont propices au maraîchage grâce à la facilité d'accès à la nappe phréatique à travers les puits.

2.6 Infrastructures et équipements

La commune rurale de Sangarébougou possède peu d'infrastructures publiques. Cela est dû à la jeunesse de la commune et du fait que celle-ci n'a rien hérité de l'administration d'Etat comme infrastructures, au moment de sa création.

2.6.1 Infrastructures Administratives : il n'existe aucune infrastructure administrative dans la commune. La Mairie, elle-même est en location.

2.6.2 Infrastructures Sanitaires : elles n'en existent pas. Le CSCOM qui fut créé en 2000 est en location.

2.6.3 Infrastructures Educatives : avec le fonds ANICT 2001 – 2003, une école de trois (3) classes, une direction et un bloc de trois (3) latrines furent construites à Sangarébougou.

2.6.4 Infrastructures Marchandes : deux hangars et un bloc de trois latrines furent construits au marché de Sangarébougou.

2.6.5 Infrastructures d'Hydraulique : il existe :

* Cinq (5) forages réalisés par Fond National (ADS)

* Deux (2) puits dont un à grand diamètre

* Deux bornes fontaines construites par l'ONG AMASBIF.

2.6.6 Infrastructures de Cultes : il existe :

* vingt deux (22) mosquées

* deux (02) églises.

2.7 Activités socio- économiques et culturelles

L'activité économique de la commune est basée sur le secteur primaire et le secteur secondaire.

2.7.1 L'agriculture : elle occupe la première place parmi les activités de la commune. Elle est pratiquée sur les 2/3 de la superficie de la commune. Les agriculteurs ne sont pas tous des résidents de la commune. En effet les propriétaires de la plus part des champs et vergers sont de Bamako. On rencontre deux (2) systèmes agraires dans la commune : le système traditionnel est pratiqué par les petits agriculteurs (résidents dans la commune) qui pratiquent les cultures vivrières. Ce système utilise les instruments suivants : la charrue, la daba etc.

Le système semi-moderne est pratiqué par les gros agriculteurs qui pratiquent les cultures de rentes avec l'utilisation des tracteurs, moto pompes, semoirs et les intrants.

Les principales cultures vivrières sont les céréales (mil, sorgho, maïs).

Les cultures de rentes portent sur l'arachide, le haricot, les oranges, la banane, les mandarines etc.

2.7.2 L'élevage : moins important que l'agriculture, porte sur les bovins, ovins et caprins. Les sous produits tels que le lait, la viande, la peau et la fumure organique sont vendus, utilisés à l'intérieur de la commune et à Bamako.

2.7.3 Le Commerce et l'artisanat

- Le commerce : c'est le petit commerce qui est développé dans la commune. Les acteurs sont nombreux. Ils sont composés entre autres de boutiquiers, des bouchers, des colporteurs. Il porte sur les produits de premières nécessités tel que le savon, le sucre, l'huile, la viande, le lait, les céréales. Les produits sont vendus dans les boutiques, sur les étales et dans le seul marché fonctionnel de la commune (le marché de Sangarébougou).

- L'artisanat : il est peu développé dans la commune et porte sur la production de couteaux, dabas, haches, cordes pour les besoins primaires de la population. Les principaux acteurs sont : les forgerons, les menuisiers, les tisserands, les tailleurs etc.

Les ateliers de couture sont nombreux..

2.8 Structures / services

Les structures ou services représentés dans la Communes sont :

1 - La Mairie :

- *Centre principal d'état Civil de Sarambougou
- * Centre Secondaire d'état Civil de Sangarébougou
- *Régisseur
- * Secrétariat général de la Mairie
- * secrétariat particulier du Maire

2 – La Santé :

- * Centre Communautaires : CSCOM de Sangarébougou
- * Centres de Santé privés : Motherland, centre de santé de Marseille etc.
- * Pharmacies privées : à Seydoubougou et à Sarambougou

3- Ecoles :

1- Ecoles Fondamentales Publiques :

- . Le 1^{er} Cycle public de Sangarébougou
- . Le 1^{er} Cycle Public de Seydoubougou
- . Le Second Cycle Public de Seydoubougou.

2- 12 Ecole privés et 5 Medersa

3 - Service déconcentré de l'état : service d'assainissement de pollution et des nuisances.

4 - La brigade de la gendarmerie de Sangarébougou

5 - les organisations non gouvernementales (ONG) :

- * ADIS (Association pour le développement intégré de Sarambougou) ;
- * Le MIDEL (L'Association Mali Initiative pour le développement local).
- * AMASBIF (Association Malienne pour la sauvegarde et le bien être familial)

III ETAT ACTUEL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

3.1 Potentialités

La Commune Rurale de Sangaréougou possède d'énormes atouts en deus des difficultés.

A°) Les ressources Humaines :

Les ressources humaines constituent l'atout principal de la Commune. Sans elles, aucune collectivité ne peut être placée sur le chantier du développement durable en deus de l'existence des ses ressources économiques. Ainsi dans la Commune Rurale de Sangaréougou, les principales ressources humaines constituant un gage pour le développement de la Commune sont :

- La population : elle est estimée à environ à 20.180 habitants celle – ci constitue la 1^{ere} véritable potentialité de la Commune.
- L'Administration communale : elle est le moteur du développement.
- Les services techniques : ils constituent les principaux conseillers et appuis des autorités communales en matière de décentralisation et du développement.
- Les ONG, les Associations, coopératives et groupements : ils constituent les vertèbres aux autorités communales. Ce sont les appuis de celles-ci dans la mise en œuvre du PDESC.
- Les divers partenaires : Ils sont les véritables appuis financiers pour le suivi et la mise en marche des activités prévues dans le PDESC.

B°) Les ressources Financières : elles s'articulent autour des impôts sur rôle (taxe de développement régionale et locale (TDRL),taxe sur le bétail, taxe sur les armes),les quelques taxes perçues au regard de la loi n°00.44 du 07 juillet 2000 et les taxes et impôts assimilés. Ensuite sur le fonds de viabilisation issu du lotissement non utilisé. Enfin sur les aides, les subventions et les éventuels dons et legs de nos partenaires.

C) les Ressources culturelles :

La culture est un grand atout dans la commune rurale de Sangaréougou, car celle-ci renferme presque toutes les ethnies du Mali. Or au Mali, chacune des ethnies a des cultures propres et diversifiant qui se traduisent par des divers manifestations de dense, de mode de vie.

3.2 Contraintes

La Commune Rurale de Sangaréougou est exposé à d'énormes contraintes sont entre autre :

- la faiblesse de la production agricole
- Le faible rendement de l'élevage
- La pollution et la dégradation de l'environnement
- la faible couverture de la Commune en sources d'énergie
- la non viabilisation des villages
- la faible promotion de l'activité artisanale
- le sous développement de l'activité commerciale
- la non valorisation des sites touristiques
- l'enclavement de la Commune
- la faible couverture de la Commune par le réseau téléphonique fixe
- insuffisance des infrastructures et équipements publics et marchands
- insuffisances des services de transport
- Inexistence du schéma d'aménagement et d'urbanisation de la Commune

- Faible scolarisation des enfants et la baisse de niveau des élèves
- Inexpérience des acteurs communaux de développement
- Faible couverture sanitaire
- Faible couverture sanitaire
- Taux élevé de chômage
- Faible promotion de sports, arts et de la culture

Système d'Acteur

1.4.1 Le Conseil Communal

Depuis les élections communales, du 30 Mai 2004, la commune de Sangarébourgou dispose d'un conseil communal de 23 Membres lus pour 05 ans.

Il s'agit de :

Liste des membres du Conseil Communal

N°	Nom	Prénom	Fonction au Conseil Communal	Parti politique
01	KEITA	Fode	Maire	CNID
02	COULIBALY	Moussa	1 ^{er} Adjoint	Dugubenton (Indépendant)
03	COULIBALY	Mamadou	2 ^{ème} Adjoint	ADEMA-PASJ
04	SIDIBE	Adama	3 ^{ème} Adjoint	MPR
05	SIDIBE	Kassoum	Conseiller Communal	URD
06	CISSE	Diby	Conseiller Communal	URD
07	TOURE	Mahamane Sidi	Conseiller Communal	URD
08	KONE	Marcel	Conseiller Communal	URD
09	FANE	Cheick O.	Conseiller Communal	URD
10	BOUARE	Lassana	Conseiller Communal	URD
11	DIONI	Mamadou B.	Conseiller Communal	URD
12	COULIBALY	Bakary N'Gol	Conseiller Communal	URD
13	KEITA	Sete	Conseiller Communal	CNID
14	TRAORE	N'Tio dit Issa	Conseiller Communal	Dugubenton (Indépendant)
15	DIARRA	N'Dji	Conseiller Communal	Dugubenton (Indépendant)
16	SOUARA	Bakary	Conseiller Communal, Délégué au Conseil de Cercle	Dugubenton (Indépendant)
17	DIARRA	Dokile	Conseiller Communal	MPR
18	COULIBALY	Dramane	Conseiller Communal	MPR
19	DIARRA	Hamidou	Conseiller Communal, Délégué au Conseil de Cercle	ADEMA-PASJ
20	TOGOLA	Drissa	Conseiller Communal, Délégué au Conseil de Cercle et à l'assemblée régionale	PARENA
21	DIAKITE	Soriba	Conseiller Communal	PARENA
22	BAGAYOKO	Mamadou	Conseiller Communal	PDR
23	DIAKITE	Boukassoum	Conseiller Communal	PDR

La commune dispose d'un personnel communal composé de :

Personnels titulaires :

1. Boubou Danthioko, Secrétaire général
2. Djigui Diakite, Régisseur des recettes
3. Broulaye Coulibaly, Régisseur des dépenses
4. Mariam Camara, Secrétaire de Directeur
5. Madiné Cissé, Secrétaire dactylographe
6. Assitan Traoré, Secrétaire dactylographe
7. Koudeïdia Koureïchi, Adjoint d'Administration
8. Sadio Diarra, Gardien Platon

1.4.2 Partenaires intervenant dans la commune

On peut noter l'intervention de l'ANICT, le PACT, CAD Mali, AMASBIF, ASADI, FSN.

II. Diagnostic

Piliers	Atouts/ Potentialités	Contraintes/Problèmes	Solutions proposées	Activités	Localisation
Disponibilités	<ul style="list-style-type: none"> -Existence de 100 hectares de terres cultivables -Existence de marigots -Existence de service technique d'encadrement (OHVN) -Existence de banque de céréale à Sarambougou -Existence de plaines aménagables 	<ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance des terres cultivables - Pauvreté des sols -Baisse de la production -Insuffisance d'attelage -Insuffisance de matériels agricoles -Inexistence de banque de céréale à Sangarébourgou et Seydoubougou -Insuffisance de stock de céréale -Inexistence de retenue d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Doter la commune des terres cultivables à partir de la Commune de Safo (intercommunalité) -Fertiliser les sols -Augmenter la production -Doter les producteurs en bœufs de labour -Equiper les producteurs par catégorie -Augmenter le stock de céréale et créer des banques de céréales à Sangarébourgou et Seydoubougou Réaliser des retenues d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> -Amélioration de la fertilité des sols Augmentation de la production -Approvisionnement des producteurs de la catégorie en attelages et matériels agricoles -Redynamisation de la banque de céréale existant -Réalisation de retenue d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les villages Sangarébourgou Seydoubougou Sarambougou

	<p>Les femmes exercent l'agriculture</p> <p>Existence de cheptel (12 Parcs)</p> <p>Existence du service de la conservation de la nature</p> <p>Existence de caisse d'épargne et de crédit</p> <p>Existence d'ONG PACT, AMASBIF CAD Mali, ASADI</p>	<p>Manque de matériels, de formation de terres</p> <p>Absence de zones réservée pour le pâturage</p> <p>Accès difficile à l'alimentation bétail</p> <p>Exploitation abusive du bois</p> <p>Méconnaissance de la valeur nutritive des aliments</p> <p>Alimentation non variée</p> <p>Insuffisance de ressources financières des femmes</p>	<p>Former, équiper et doter les femmes en terres cultivables</p> <p>Faciliter l'accès à l'aliment bétail</p> <p>Organiser l'exploitation du bois</p> <p>Sensibiliser les populations</p> <p>Former les ménagères sur la valeur nutritive des aliments</p> <p>Augmenter les ressources financières de femmes</p>	<p>-Formation et équipement des femmes rurales</p> <p>-Approvisionnement en aliment bétail</p> <p>Sensibilisation des populations</p> <p>Formation des ménagères</p> <p>Octroi de micro crédits aux femmes</p>	<p>Tous les villages :</p> <p>Tous les villages</p> <p>Tous les villages</p> <p>Tous les villages</p>
Accès	Commerce	<p>Mauvaise état des routes, ponts</p> <p>Difficulté d'écoulement des produits</p> <p>Mauvaise organisation des commerçants grossistes</p>	<p>Faciliter l'accès à la commune</p> <p>Faciliter l'écoulement des produits</p> <p>Organiser les commerçants</p>	Aménagement des marchés	<p>Sangarébougou</p> <p>Seydoubougou</p> <p>Sarambougou</p>

Utilisation	Céréales	Insuffisance de céréales	Améliorer la disponibilité de céréales, de viandes, de légumes et de fruits	Création de points de vente de céréales	Sangarébouyou
	Viande	Insuffisance viande			Seydoubouyou
	Vergers	Insuffisance de légumes et de fruits	Former les ménagères à l'importance de la diversification des aliments	Formation à la nécessité de diversifier l'alimentation	Sarabouyou
	Ménagères	Insuffisance dans la diversité de l'alimentation			Tous les villages
Stabilité	Marché	Mauvaise organisation des commerçants	Dynamiser l'association des commerçants	Mise en place d'une association des commerçants de la commune	Sangarébouyou Sarabouyou

III. PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE SANGAREBOUGOU

Objectif global : Assurer la Sécurité Alimentaire des populations de la commune

Objectif global par pilier	Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Localisation	Montant (en millions)	Sources				Périodes				
							Commun et	Conseil de cercle	Etat	Partenaires	1	2	3	4	5
Augmenter la production agricole	Assurer la disponibilité durable des céréales pour les populations	Approvisionnement des producteurs agricoles les catégories en attelage et équipements	80% de chaque catégorie est équipés	Nombre de paysans équipés	Tous les villages	70	10	0	10	50	70	-	-	-	-
		Réalisation de retenues d'eau pour le maraîchage	07ponts, barrages sont réalisés	Nombre de retenues d'eau réalisées	Sangarébourgou Seydoubougou Sarambourgou	70	3	3	10	54	-	70	-	-	-
		Appui aux femmes rurales	70% des femmes disposent de matériels	Nombre de femmes appuyées	Tous les villages	15	1	0	4	10	15	-	-	-	-
		Formation des producteurs en compostage	100% des producteurs sont formés en compostage	Nombre de producteurs formés	Tous les villages	10	1	0	0	9	-	-	10	-	-
		Approvisionnement en aliment bétail	1200 tonnes d'aliments	Nombre de tonnes	Tous les villages	120	5	0	10	105	-	-	120	-	-

			bétail sont livrées	d'aliment bétail fourni												
		Fertilisation des sols	100% des terres cultivables sont fertilisées	Nombre de parcelles fertilisées	Tous les villages	30	2	0	10	18	30	-	-	-	-	
Améliorer la qualité de nos repas	Améliore la disponibilité des céréales	Création de points de vente de céréales	03 points de vente sont	Nombre de point de vente crée	Sangaréougou Seydougou Saramougou	20	1	0	5	14	20	-	-	-	-	
		Construction d'une boucherie	Une boucherie est construite	Nombre de boucherie	Saramougou	15	0,5	0,5	4	10	-	-	-	15	-	
		Création d'une unité laitière	Une unité laitière est créée	Quantité de lait	Saramougou	5	0,5	0,5	1	3	-	-	-	-	5	
		Formation des ménagères à l'art culinaire	100% des ménagères sont formés	Nombre de ménagères formées	Tous les villages	3	0,3	0	0	2,7	3	-	-	-	-	
Améliorer les revenus		Octroi de micro crédits aux femmes et aux commerçants	Les femmes et commerçants sont appuyés	Nombre de femmes et commerçants appuyés	Tous les villages	60	5	5	10	40	20	10	10	10	10	
Désenclaver la commune	Rendre accessible la commune et faciliter l'écoulement rapide des produits	Construction du pont de Faracoba	Le pont de Faracoba est construit	Procès verbal de réception	Saramougou	80	0	2	8	70	80	-	-	-	-	

Assurer l'approvisionnement permanent		Aménagement du marché	03 marchés sont aménagés	Nombre de marchés aménagés	Sangarébourgou Seydoubougou Sarambourgou	150	5	5	20	120	-	-	-	150	-
	Améliorer l'organisation des commerçants	Appui à la dynamisation de l'association des commerçants	Des associations de commerçants sont appuyées	Présence de comité de gestion	Tous les villages	Pm	-	-	-	-					
TOTAL						648					238	80	140	175	15

IV. LES ATOUTS

- Existence de plus de 30 000 hectares de terres cultivables
- Existence de marigots
- Existence de plaines aménageables
- Existence de banques de céréales
- Existence de service de l'OHVN

Les femmes exercent l'agriculture et le maraîchage

- Existence de cheptel
- Existence d'un cabinet vétérinaire
- Existence de points d'eau
- Existence de forêts classées
- Existence de service de la conservation de la nature
- Existence de caisse d'épargne et de crédit

V. CONTRAINTES

- Pauvreté des sols
- Insuffisance et disfonctionnement de la banque de céréale
- Faible production et productivité
- Insuffisance d'attelage
- Sous équipement des paysans
- Inexistence de retenue d'eau
- Rareté de pâturage
- Accès difficile à l'aliment bétail
- Coupe abusive du bois
- Accès difficile à la commune
- Difficulté d'écoulement des produits agricoles
- Insuffisance et irrégularité des plaines
- Insuffisance de viande
- Insuffisance de céréales
- Méconnaissance de la valeur nutritive des aliments
- Manque de changement dans les habitudes alimentaires
- Manque de commerçants grossistes

STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

La stratégie de mise en œuvre de ce Programme de Sécurité Alimentaire consiste :

- L'adoption de cet outil de planification comme document de référence pour les interventions des partenaires au niveau local afin d'en assurer la cohérence et garantir l'impact.
- Mener une large sensibilisation de formation et d'information sur leur rôle dans l'exécution de ce Plan de Sécurité Alimentaire
- Mobiliser de façon permanente les recettes fiscales (impôts et taxes) afin de participer pleinement à l'exécution du Plan de Sécurité Alimentaire.

MECANISME DE SUIVI EVALUATION

Un comité restreint de cinq membres issu du conseil communal a été mis en place pour le suivi de la mise en œuvre correcte et effective du Plan de Sécurité Alimentaire de la commune. Ce comité établira son règlement de travail pour assurer un suivi de proximité des différentes actions à mettre en œuvre dans la commune en matière de sécurité alimentaire.

CONCLUSION

L'élaboration du plan de sécurité alimentaire est une nécessité de doter la commune de Sangaréougou d'un outil de planification et de programmation des actions mises en œuvre dans le cadre de la sécurité alimentaire afin de conforter la mise en œuvre effective de la décentralisation du Mali.

C'est un travail de conception et de technicité permettant aux acteurs au développement de s'impliquer dans son élaboration, de se l'approprier et de le refaire au besoin de leur programmation quotidienne, mensuelle et annuelle.

Ce programme permet également de cerner les atouts et les contraintes liées à la sécurité alimentaire et les actions concrètes réalistes et réalisables dans le temps et dans l'espace de la commune.